



**Centre Médico-Psycho-Pédagogique  
Centre d'Action Médico-Sociale Précoce  
« Gaston Chaissac »-Villejean  
23, cours Kennedy, Rennes  
Téléphone 02 99 59 29 39**

Le Centre Gaston Chaissac, est un lieu de diagnostic, de soins et de prévention pour des enfants et adolescents éprouvant des difficultés dans leur vie sociale, scolaire, familiale.

Il comprend :

- ☞ un **CMPP**, Centre Médico-Psycho-Pédagogique, pour enfants et adolescents de la naissance à 18 ans ;
- ☞ un **CAMSP**, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, pour enfants, de la naissance à 6 ans

Le Centre Gaston Chaissac Villejean privilégie une approche globale de l'enfant en relation avec son entourage familial et son environnement social et scolaire. L'accès au Centre est direct, non sectorisé et ne nécessite pas de notification et d'orientation par la MDPH.

Les parents ou le tuteur légal sont à l'initiative de la demande de consultation. C'est à eux seuls qu'appartient la décision de prendre un premier rendez-vous même si un tiers peut être à l'origine du conseil de consulter. Les adolescents peuvent venir à leur initiative.

## **Le projet de soins :**

Après une ou plusieurs consultations, les soins proposés - sous la responsabilité d'un médecin - se déroulent sur le mode ambulatoire en séances individuelles ou en groupe; le rythme, la nature et la durée varient suivant la problématique de l'enfant. La participation et l'implication des parents à toutes les étapes du traitement de leur enfant sont sollicitées.

Inscrit dans un réseau sanitaire, social et médico-social, un CMPP participe au parcours de soins de l'enfant.

## **Le travail avec les partenaires**

Dans le respect du secret médical, et toujours avec l'accord de l'enfant et des parents, des liens privilégiés peuvent être développés avec les établissements scolaires, les services médicaux, médico-sociaux, éducatifs et judiciaires et les services de pédo-psychiatrie ainsi que les praticiens libéraux. En accompagnant les parents, les praticiens du Centre peuvent apporter un éclairage sur la problématique de l'enfant. Des rencontres peuvent être organisées si les professionnels du centre sont invités dans des délais suffisants (au minimum 3 semaines avant) et se font dans le respect de la confidentialité due aux parents et aux enfants.

## **Financement et agrément**

Le CAMSP et le CMPP sont des établissements à but non lucratif qui ont mission de service public et sont agréés par la Sécurité Sociale et l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les séances sont financées par les Caisses d'Assurance Maladie, sans avance de frais de la part des familles.

## **L'association gestionnaire**

Le Centre « Gaston Chaissac » est géré par une association 'Loi 1901' : «L'Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public d'Ille et Vilaine »,

Centre Alain Savary,  
4, Bd Volclair  
35 000 RENNES



## Les équipes du centre

### Direction

Médecin Directeur	Mme le Dr Trennec A.
Directeur administratif et pédagogique	Mr Alain P.

### Equipe de soins

Médecins pédopsychiatres	Mme le Dr Jégou I.
	Mme le Dr Trennec A.
Médecin pédiatre	Mme le Dr Brau S.
Psychologues	Mme Guibourgé F.
	Mme Latruffe M.
	Mme Masseau B.
	Mme Renaut N.
Orthophonistes	Mme Cudennec C.
	Mme Devillard F.
Psychomotriciens	Mr. Allais J.P.
	Mme Pélissou G.
Ergothérapeute	Mme Foureau C.
Psychopédagogue (Éducation Nationale)	M. Maillot B.
Assistante sociale	Mme Tombèze K.

### Secrétariat

Secrétaires	Mme Catheline N.
	Mme Chandanmal N.
	Mme Odyé A.

### Administration

Comptable	Mme Georgeault G.
Aide-comptable	Mme Diallo A.

### Entretien des locaux

Agent de service	Mme Réaubourg A.
------------------	------------------

## Informations pratiques

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

De 8 h 30 à 12h et de 13 h 30 à 18 h 00, du lundi au jeudi (vendredi 17 h 30)

### Plan d'accès

CMPP CAMSP  
Gaston Chaissac-Villejean  
23 cours Kennedy  
A l'entrée de la dalle Kennedy

